

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENTE :

OCCUPATION DE LA TOITURE D'UN BATIMENT PUBLIC EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ACTIVITE ECONOMIQUE REpondant AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Autorité gestionnaire accordant l'autorisation : Commune de Barbâtre

Contexte : La Commune de Barbâtre a reçu une demande d'occupation du domaine public enregistrée comme manifestation d'intérêt spontanée. Conformément aux articles L.2122-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques, s'agissant d'une demande d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique par le biais d'une manifestation d'intérêt spontanée, la Commune de Barbâtre procède à une publicité afin de s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente.

Mode de passation : procédure de sélection en application de l'article L.2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques.

Objet : Mise à disposition du domaine public en vue de la réalisation d'une activité économique permettant de répondre aux enjeux de transition énergétique.

Lieu d'exécution : Halle de Sport et Loisirs – Chemin de la Gaudinière 85 630 BARBATRE

Caractéristiques principales : 574,12 m² pour une puissance de 100 kWc maximum.

Forme juridique de l'occupation: Convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

Durée de l'occupation/exploitation : Durée de 30 années à compter de la mise en service de l'équipement.

Conditions d'occupation : Investissements à la charge de l'occupant.

Contenu de la proposition :

- Note de présentation de l'opérateur (références et capacités professionnelles, techniques et financières),
- Dossier de présentation du projet envisagé (caractéristiques techniques et financières),
- Modèle de convention d'occupation temporaire du domaine public.

Critères de sélection :

- Performances en matière de transition énergétique (50%),
- Qualité de la proposition (40%),
- Coût global de la proposition (10%).

Contact et demandes de renseignements : Mairie de Barbâtre – Muriel GIBIER – 02-51-39-68-58
dgs@barbatre.fr

Adresse à laquelle l'offre de manifestation d'intérêt concurrente doit être envoyée ou déposée : Mairie de Barbâtre Rue de l'Eglise 85 630 BARBATRE avec la mention « Manifestation d'intérêt concurrente et objet ».

Date limite de réception des propositions : Vendredi 15 janvier 2021 à 12h

Le présent avis de publicité fait objet d'un affichage en Mairie de Barbâtre et d'une publication sur le site internet de la collectivité.